

Le Bonnet Rouge

DIRECTION & PUBLICITÉ
14, rue Drouot (Paris 9^e)
Téléph. : CENTRAL 69-70

Quotidien Républicain du soir
5 centimes - PARIS ET DÉPARTEMENTS - 5 centimes

RÉDACTION & ADMINISTRATION
142, rue Montmartre (Paris 2^e)
Téléph. : CENTRAL 80-68

Abonnements : Paris 20 fr. ; Départements 24 fr. ; Étranger 32 fr.
Les abonnements pour 6 mois sont reçus

DIRECTEUR :
Miguel ALMEREYDA

Pour la Publicité s'adresser à la Direction
44, rue Drouot, Paris (9^e)

Contre l'Alcoolisme Les Tribulations d'un Projet

C'est la Chambre qui doit se prononcer !

Lorsque certains députés eurent pour but de prendre des arrêtés interdisant la vente des spiritueux, voire des apéritifs à base d'alcool, il s'éleva de nombreuses protestations contre la légalité de ce projet.

Aussi, le 20 juillet, le gouvernement, voulant régulariser la situation par voie législative, déposa-t-il un projet permettant aux préfets, pendant la durée des hostilités, de limiter ou même d'interdire la vente et la consommation de l'alcool et de toutes boissons alcooliques autres que le vin, la bière, le cidre, le poiré et l'hydromel non additionnés d'alcool.

Ce projet fut renvoyé à l'examen de la commission d'hygiène, les commissions d'administration générale et des boissons étant autorisées à formuler des avis.

La commission d'hygiène dont on connaît l'hostilité contre l'alcool, ne fut pas longue à prendre une décision ; elle ratifia en l'aggravant dans les pénalités, le texte proposé par le gouvernement ; ce fut elle qui fut chargée de réprimer l'infraction par un règlementation sévère, d'autant plus que l'établissement de M. Henri Schmidt, rapporteur, se félicitait du résultat qui allait être obtenu.

Mais la commission d'administration générale veillait. Elle fit entendre des protestations et s'opposa au projet, non qu'elle fut opposée au développement de la vente de l'alcool, mais parce qu'elle ne voulait pas laisser aux préfets le soin de légiférer.

« Imaginez-vous, disait son rapporteur, l'anarchie qui résulterait de la multitude et de la diversité des arrêtés préfectoraux sur la matière ? Certains préfets organiseraient une réglementation sévère, d'autres n'organiserait rien du tout. » M. Delarue ajoutait : « Si le gouvernement veut interdire la vente et la consommation de l'alcool en France, qu'il le demande franchement dans un projet de loi. »

Mais le gouvernement ne le demandait pas. Seulement, les membres de la commission d'hygiène, frappés par la justesse des observations de leurs collègues, abandonnèrent le texte du gouvernement et en adoptèrent un nouveau beaucoup plus rigoureux qui « interdisait de vendre des spiritueux en dehors des salles de restaurant et autrement que comme accessoires des repas de midi et du soir. »

Mais ce texte trouva un nouvel adversaire ; la commission des boissons. Elle émit, à son tour, un avis défavorable. Il lui semblait que la réglementation proposée était hors de proportion avec le résultat à atteindre et qu'elle pouvait être singulièrement intégrée dans ses effets. Elle estimait qu'il ne fallait pas toucher à la liberté commerciale et elle s'en remit à la méthode fiscale pour enrayer la consommation de l'alcool sans compromettre les intérêts économiques du pays.

Est-ce cet avis qui décida la commission d'hygiène à ne pas demander l'inscription à l'ordre du jour du projet qu'elle avait adopté ? Peut-être pour que la Chambre refusât de sanctionner son travail ? Considérons-les, elle que la réquisition totale des alcools le rendait inutile ? Préfère-t-elle laisser une liberté absolue au gouvernement ? ou, au contraire, a-t-elle adressé une circulaire à ses préfets, dans laquelle il les assurait de la légalité de leurs arrêtés (pou-

voirs de l'administration préfectorale d'après les lois du 5 avril 1884 et du 17 juillet 1880) et les invitait à en prendre en la matière s'ils le jugeaient utile, sans attendre la décision du Parlement.

C'est ce qui fit le préfet de la Loire, dont nous avons signalé hier la malheureuse opération.

Mais la Chambre peut-elle admettre cette façon de procéder ? Le gouvernement a déposé un projet ; il est rapporté. Ne doit-il pas être discuté ? C'est l'assemblée tout entière qui doit se prononcer sur la question. Elle a une importance trop considérable pour être éludée.

La commission d'hygiène qui avait mis tant de diligence à adopter le projet initial, ne voudra pas laisser s'accroître l'opinion que c'est par crainte d'essuyer un échec qu'elle a préféré inciter le pouvoir exécutif à faire prendre des mesures d'interdiction par les préfets.

Deux Lettres

Notre directeur a reçu la lettre suivante :
Ligue nationale contre l'alcoolisme.
Le 6 octobre 1915.

Monsieur le Directeur,
Je me permets de vous demander de vouloir bien nous autoriser à faire suivre de votre nom la petite note à la presse que j'ai rédigée et que je vous communique ci-joint.

Nous venons de recevoir une réponse étonnante de M. Joseph Henrich, Gustave Téry, Schmitt et Spronck, à qui j'avais demandé d'adresser la lettre. Ils tiendraient beaucoup à avoir votre nom et je vous prie de vouloir bien permettre de le faire suivre de votre qualité de directeur du Bonnet Rouge.

Je vous remercie, Monsieur le Directeur, avec mes remerciements anticipés, l'assurance de ma considération distinguée.
Le secrétaire général,
P. RIEMAIN.

Notre directeur a répondu en ces termes :
9 octobre 1915.
A Monsieur Riemain, secrétaire-général de la Ligue contre l'alcoolisme.

Monsieur,
Que ce soit de la guerre sociale, que j'ai fondé, ou que j'ai fondé, je suis tout à fait sûr, et que j'ai mené de vives et longues campagnes contre le danger que l'alcoolisme fait courir à la race, au pays, à l'avenir du prolétariat.

Si ma mémoire est fidèle, on trouverait même dans le Bonnet Rouge des articles, illustrés de clichés gracieusement prêtés par votre ligue.

C'est dire combien je suis acquiescent. Mais si je suis toujours dévoué à la cause de l'antialcoolisme, si je suis toujours prêt à soutenir une action réfléchie dans ce sens, je repousse le point de vue des temporaires qui voudraient faire de l'eau ou des boissons dites hygiéniques la seule boisson de France. Je suis tout à fait sûr de moi sur ce point, car j'ai vu, dans tant de centres de redoutables répercussions économiques que l'application de leurs principes entraînerait, ruinerait les citoyens (ils comptent par millions) qui vivent du commerce des boissons.

Il existe un problème de l'alcoolisme. Il faut le résoudre. Et on le peut. Seulement, pour aboutir, il ne faut pas s'inspirer d'un absolu qui, par un théorisme, rend toute application impossible, ni mettre hors de la loi humaine les citoyens que les hasards de la vie ont placés derrière un comptoir.

Je vous prie d'agréer l'assurance de mes sentiments distingués.
Miguel ALMEREYDA.

Sénat tout entier. En réalité, l'opinion des membres du Sénat est favorable au comité secret, certains estiment même que cette procédure est indispensable.

À la Chambre, l'état d'esprit est également en faveur de réunions dans lesquelles le gouvernement fournirait des renseignements exacts sur la situation dans les Balkans.

Pour arriver à une solution efficace, un grand nombre de députés sont prêts à se rallier à la demande formulée, il y a quelques semaines, par les socialistes tendant à faire ordonner la communication des rapports des commissions du budget et de l'armée ; proposition dont l'adoption aboutirait au comité secret.

En attendant la séance de mardi, la réunion plénière des commissions de l'armée, de la marine et des affaires extérieures, qui se tiendra lundi et dans laquelle seront entendus M. Viviani et ses collègues MM. Delcassé, Millerand et Anguier, permettra de prendre une détermination. Il est possible qu'une motion favorable à des explications devant toute la Chambre fut adoptée.

DERNIÈRE HEURE

LA BULGARIE INTERDIT SON TERRITOIRE AUX SUJETS GRECS
Athènes, 9 octobre. — Les autorités bulgares interdisent de la façon la plus absolue, depuis quelques jours, l'entrée sur territoire bulgare des sujets grecs originaires ou habitant la Macédoine.

Bourse de Paris

Marché calme et généralement résistant aux environs des cours d'hier. La Banque de France s'inscrit encore en progrès et en coulisse on note quelques plus-values intéressantes parmi les industrielles russes.

Fonds d'Etat. — Français 3 0/0, 66 50 ; 3 1/2 0/0, 91 25. — Russe 1891, 59 75 ; 1914, 82 70. — Extérieure, 86 80.

Valuers minières. — Colombia, 400. — Rio, 480. — Tharsis, 140. — Utah, 402.

Les Opérations dans les Balkans Les Comitadjis ouvrent le feu Les Ministres Alliés quittent Sofia

Sofia, 7 octobre. (Retardée dans la transmission). — Les représentants des puissances de l'Entente sont partis ce soir pour un voyage spécial avec le personnel des légations et leurs ressortissants.

Les Russes ont pris la voie de Roustchouk, les autres sont partis par la voie de Bédoukatch.

Tous ont été salués à la gare au nom du gouvernement par le secrétaire général du ministère des affaires étrangères, qui non seulement par le chef du cabinet politique et par l'aide de camp du général savoy.

Des fonctionnaires du ministère des affaires étrangères accompagneront les représentants des puissances jusqu'à la frontière.

Le roi de Bulgarie a tenu à recevoir, avant leur départ, les ministres de France et de Russie.

LA BULGARIE ENVERRAIT UN ULTIMATUM A LA SERBIE
Milan, 8 octobre. — De Pétrograd au Courrier de la Sera :
Selon des nouvelles parvenues de très bonne source, on confirme que la Bulgarie avait déclaré la guerre à la Serbie, lui envoyant un ultimatum demandant à la Serbie la cession de la Macédoine.

LE SOBRANIE SE REUNIRA
Le Sobranie sera convoqué probablement pour le 15 octobre.

ENCORE LES COMITADJIS
Rome, 8 octobre. — On rapporte que des comitadjis bulgares, ayant essayé de briser la voie ferrée serbo-grecque, ont été repoussés avec de lourdes pertes.

La ligne dont il est question ne saurait être autre que le chemin de fer de Salonique à Uskub.

CONCENTRATION BULGARE
Athènes, 8 octobre. — Selon des renseignements d'excellente source privés reçus de Bulgarie, le gros de la cavalerie bulgare se concentrerait vers Kustendji.

De très nombreux officiers d'état-major arrivés accompagnés des escadrons bulgares, qui auraient avec eux une forte artillerie.

L'IMPRESION EN RUSSIE
Petrograd, 8 octobre. — A la Russie, l'acte de la Bulgarie a causé un désappointement particulièrement pénible et a soulevé une colère spéciale. Les deux camps sont unis par les liens de la religion et de la langue. Les Bulgares ont toujours considéré la Russie comme leur grand frère et l'on n'eût aucune surprise lorsque M. Radko Dimitroff déclara qu'il était son poste de ministre à Pétrograd pour prendre un haut commandement dans l'armée russe dès la déclaration de guerre.

La Russie est également particulièrement émue par la perspective d'un flot de troupes allemandes se ruant en Turquie, ce qui rendrait plus difficiles les opérations dans la presqu'île de Gallipoli et éloignerait la chute de Constantinople.

NOTRE OFFENSIVE
Sur le Front Champenois

Les communiqués allemands avouent leur échec en Champagne. Ils se gardent bien cependant de mentionner l'importance stratégique de cet échec. C'est là, d'ailleurs, opération que l'ennemi tentera des efforts désespérés pour reconquérir l'avantage perdu, à quoi bon, dès lors, s'étendre sur la portée d'un échec qu'on se jure de réparer !

C'est là de la bonne logique commune, par surcroît, à tous les redacteurs de communiqués officiels. Mais passons... et restons bien que l'ennemi donnera la mesure de sa force par les contre-attaques dirigées contre nos nouvelles positions de Tahure et de la butte de ce nom.

À lire les derniers communiqués français, il n'apparaît pas, cependant, que l'adversaire soit en passe de prendre sa revanche. Nos attaques portent maintenant, ainsi qu'il était à prévoir, sur le flanc droit du saillant allemand de la butte de la Messini. Il n'est pas douteux que la direction de l'offensive allemande, désormais prise par le revers, ne soit bientôt réalisée. À ce moment, l'attaque de la seconde ligne marquée par la vallée de la Sarnoise, pourra être efficacement abordée par une manœuvre convergente ayant pour objectif Ripont et la butte de la cote 194, située à 1,000 mètres au nord-ouest. On retrouve d'ailleurs sur ce point une disposition absolument analogue à celle de Tahure.

Il ne faut pas se dissimuler qu'au fur et à mesure que nos progrès s'accroissent, l'activité allemande se manifeste sous une double forme :

Sur les premières lignes, l'attitude de l'adversaire est alternativement offensive et défensive. On s'efforce tantôt d'enrayer nos attaques, tantôt de reprendre le terrain perdu.

Sur l'arrière, on hâte la mise en défense de nouvelles positions. Ripont, Fontaine-Dormois, Rouvroy, et la ligne des buttes dominantes qui se développe de l'ouest à l'est, depuis la vallée de la Sarnoise jusqu'aux abords de Bouconville, sont certainement l'objet d'une organisation défensive poussée en toute hâte. C'est dans cette nouvelle ligne et sans doute au couchant de la butte de Tahure, que nos troupes tenteront la percée qui devra mettre fin à la campagne de stationnement. Quelle que soit d'ailleurs l'importance des organisations de résistance, elles offriront certainement à notre action une prise plus aisée. Il est d'ailleurs permis d'entrevoir l'avis qui à chaque ligne ennemi décroît, quelle résistance que celle-ci, et quelle puissance s'effectue l'agencement de nouvelles lignes sur l'arrière. Mais pour que cette formule soit exécutée, il faut admettre que l'avance des troupes-soit elle-même continuée.

L'offensive des troupes allemandes sur le front champenois, véritablement complétement cessée.

Constantinople. — L'on admet que le moment n'est pas aux récriminations et l'opinion qui prévaut est qu'il est temps qu'une résolution énergique amène ceux qui se sont tournés contre nous à un repentir amer, à la suite de leur erreur.

A LA LEGATION BULGARE DE PARIS
Aux bureaux de la chancellerie bulgare, 38, rue de Paris, le secrétaire est venu, dès ce matin, mettre en ordre tous les papiers et préparer les colis.

L'offensive austro-allemande contre la Serbie
UNE FORTE ACTION D'ARTILLERIE
Nisch, 7 octobre. — Depuis trois jours, les Austro-Allemands ont entrepris une forte action d'artillerie sur le front de la Save et du Danube.

Dès hier, ils commencent à bombarder violemment l'enceinte citadelle de Belgrade. En même temps ils lançaient de nombreux projectiles sur la ville.

Les attaques prolongées ont été livrées, mercredi, contre les forts qui protègent la ville de Belgrade.

Les attaques ont été prononcées contre Semendria. On n'en connaît pas encore le résultat.

L'attitude grecque
LE CABINET ZAIMIS
Londres, 9 octobre. — Le Daily Telegraph reçoit d'Athènes :

L'indépendance du nouveau cabinet demandera un vote de confiance au Parlement.

UN CONSEIL DES MINISTRES
Athènes, 8 octobre. — Les ministres se sont réunis aujourd'hui, en conseil, pour la première fois. La délibération a duré environ trois heures. Les ministres n'ont fait aucune communication sur cette délibération.

ROI ET ANCIEN MINISTRE
Athènes, 9 octobre. — Le chambellan de la Cour a rendu visite hier à M. Venizelos et lui a remis, de la part du roi, une photographie signée du souverain, avec ces mots : « Souvenir de nos efforts communs. »

Les Scandales de la Cocaine EST-CE VRAI ?

Encore un nouveau scandale ! L'opinion publique commence à s'impacifier. Une question est sur toutes les lèvres : « Que fait le Sénat ? »

Chaque jour amène une nouvelle affaire de stupifiants. M. Moulin, pharmacien de la place des Terres est inculpé aujourd'hui de vente illicite de cocaïne.

Le Journal ajoute : — nous citons textuellement — qu'une perquisition opérée dans son domicile fit découvrir une correspondance énorme établissant nettement la complicité de plusieurs médecins de Paris.

Cette affaire est très grave. Il n'est plus question ici de compères obscurs, de petits courtiers et de raboteux inconscients.

Il s'agit de personnalités appartenant au corps médical. Est-ce exact que des médecins — au nombre de quatre — sont soupçonnés de participer au trafic ignoble des drogues prussiennes ?

Est-il exact que ces médecins sont domiciliés dans les quartiers de l'Étoile et Saint-Georges ?

Est-il exact que ces médecins délivrent à leur clientèle d'innocentes ordonnances spéciales qui leur permettent d'acheter chez certains pharmaciens des doses plus ou moins fortes de cocaïne ?

Nous savons qu'il existe une Association des Médecins de la Seine. Qu'elle n'attend pas, pour faire une enquête sévère sur ses membres incriminés, l'action de la justice ?

Si les faits qui leur sont reprochés ne reposent sur aucune base sérieuse, son devoir est de proclamer immédiatement leur bonne foi absolue.

Mais si ces docteurs sont réellement coupables, s'ils ont commis le crime de collaboration à l'œuvre infâme de démolition entreprise dans notre pays par les marchands de poisons, s'ils se sont servis de leur nom, s'ils ont employé leur science dans un but utilité leur autorité médicale dans les malades de se livrer pour permettre à elle de dénoncer, sans tarder, ces misérables au Parquet.

Que nos amis du Sénat réclament la discussion immédiate du projet de loi Louis Martin !
Léo Poldès.

Censuriers

L'œuvre a été saisie ce matin, pour la même raison que Paris-Midi au commencement de la semaine.

Les Fournitures aux Intendances

Coupable lenteur des Bureaux. — La ruine pour les fournisseurs non fortunés. — La fortune pour les usuriers

On a très justement protesté contre l'exploitation de la main-d'œuvre employée à la fabrication des objets d'habillement, commandés par voie de marché par l'Intendance militaire, et c'est avec raison que l'on a demandé que des mesures soient prises en vue d'empêcher les titulaires de marchés de réaliser des fortunes scandaleuses alors que de malheureux ouvriers n'arrivent pas à gagner de quoi vivre en travaillant 16 et 18 heures par jour.

Mais ce à quoi l'on n'a pas songé, c'est à la situation des modestes titulaires de marchés passés de gré à gré avec l'intendance. Si ceux-ci n'ont pas dans leur caisse des sommes huit ou dix fois supérieures à celle sur laquelle les clauses du marché leur permettaient de compter, ils sont perdus, car ils se trouveront rapidement dans l'impossibilité de livrer aux époques fixées par le marché.

L'explication est bien simple : M. X... passe un marché de gré à gré avec une intendance quelconque.

Dans ledit marché il est stipulé que les livraisons devront avoir lieu toutes les semaines jusqu'à expiration.

Mais, d'autre part, il est également stipulé que les cinq sixièmes du montant de chaque livraison pourront être payés, par exemple, dans les cinq jours ou dans la huitaine qui suivront le jour de la réception de la marchandise.

L'entrepreneur, fort des termes de son marché, part heureux. Il achète ferme les matières premières, arrête la main-d'œuvre et prend des engagements de paiement qu'il base sur la clause insérée dans son marché.

Il expédie la première, puis la deuxième, troisième et quatrième livraisons et ne voyant pas venir le mandat qu'il attend, avec impatience parce que toutes ses ressources sont épuisées, il va timidement trouver M. Lebeureau de l'Intendance et le supplie de faire établir ce mandat dont il a tant besoin pour continuer à faire face à ses engagements, étant possible, s'il n'y a fait pas face, d'une grosse amende.

M. Lebeureau répond qu'on va aviser, que les pièces ne sont pas arrivées ; mais que ce n'est pas une question d'heures.

Les heures passent, les jours aussi et l'inertie des bureaux continue à paralyser les efforts du fournisseur dont le seul tort est de ne pas être millionnaire.

Résultat : Pour faire face à ses engagements envers M. Lebeureau qui n'a cure des siens, le malheureux entrepreneur de fournitures court chez l'usurier qui le mettez, lui confie sa situation et fait appel à son concours pécuniaire.

L'usurier se fait tirer l'oreille ; c'est pour la forme. Après avoir pris en garantie tout l'avoir du solliciteur, il le dépouille du fruit de son travail en lui avançant de l'argent à 40 0/0, commission et intérêts compris.

Et les conséquences sont que l'usurier absorbe le gain et les bénéfices de tous ceux qui travaillent à l'exécution du marché.

Le coupable, ce n'est pas le gouvernement, ce n'est pas la trésorerie ; l'un et l'autre font des efforts pour aplurer les difficultés, quoique signaux et qui paralyserait les meilleures volontés.

Le coupable, c'est Monsieur Lebeureau qui, par sa presse et sa mauvaise volonté, n'établit pas les pièces nécessaires.

Nous signalons ce fait à l'attention du ministre compétent, persuadés qu'il saura y remédier.

Les Serviteurs de l'Étranger Benoît XV et Ferdinand

Le rôle de la religion dans les évolutions politiques du roi de Bulgarie

Le Pape Benoît XV, l'ami de François-Joseph et des Boches, a levé l'excommunication contre le roi Ferdinand de Bulgarie.

Voilà donc un prince, un roi, un tsar même qui rentre dans le giron de l'Église catholique. Une brebis qu'on croyait à tout jamais perdue retrouve le chemin du bercail et regagne le troupeau.

La catholicité tout entière aurait dû se réjouir, tuer le veau gras pour fêter l'Enfant dans un moment d'égarement, abandonnée. Les feuilles catholiques, semble-t-il, se devaient d'entonner les plus bruyants de leurs Alleluia !

Or, elles furent, sur cet événement considérable, d'une discrétion extrême. La Croix, elle-même, la Croix des Assomptionnistes, le journal le plus bulgareophile de l'univers en même temps que le plus papiste, la Croix n'a annoncé au monde mieux cette bonne nouvelle que très timidement, presque comme si elle en rougissait.

COMMUNIQUÉ OFFICIEL
TROIS HEURES

Les comptes rendus de la nuit signalent que les pertes allemandes dans l'offensive tentée hier contre Loos et les positions au nord et au sud actuellement tenues par nos troupes ont été extrêmement importantes.

« Elle s'était consommée malgré les protestations énergiques de l'autorité ecclésiastique catholique romaine. »

Boris était tout enfant. On ne pouvait décemment pas s'en prendre à ce garçon de ce reniement. C'est son père, Ferdinand, qui fut avec raison considéré comme le vrai coupable, — puisque coupable il y avait, — et c'est pourquoi le roi de Bulgarie fut excommunié.

Or, l'excommunication est rapportée. C'est donc que Boris est redevenu catholique ? Pas le moins du monde.

Alors ? Alors l'apparat qui si cette excommunication a été levée, c'est malgré les canons de l'Église, que, pour une fois, on a remis dans une loi sainte sacrée.

Et l'on comprend que la Croix ni les gens d'Église n'aient entendu parler de cette excommunication rapportée. Ils n'en pourraient pas dire les motifs ; ils sont invariables. (A suivre.)

COMMUNIQUÉ OFFICIEL
TROIS HEURES

Les comptes rendus de la nuit signalent que les pertes allemandes dans l'offensive tentée hier contre Loos et les positions au nord et au sud actuellement tenues par nos troupes ont été extrêmement importantes.

L'assaut a été donné par trois vagues successives très denses, suivies d'éléments en colonnes ; le tout a été fauché par les feux combinés de notre infanterie, de nos mitrailleurs, et de notre artillerie.

Quelques éléments seulement ont pu prendre pied dans une tranchée récemment conquise entre Loos et la route de Lens à Béthune.

D'autres attaques locales, mais également violentes et répétées, contre nos positions au sud-est de Neuville-Saint-Vaast ont été complètement repoussées.

Tous nos progrès de ces derniers jours sont maintenus.

Canonade assez intense de part et d'autre dans le secteur de Lihons, ainsi que dans la région de Quennevillers et de Nouvron.

En Champagne, une contre-attaque allemande prononcée dans la nuit à l'est de la ferme Navarin a été arrêtée net par un barrage d'artillerie.

L'ennemi n'a réagi contre notre progression d'hier au sud-est de Tahure que par un violent bombardement avec emploi d'obus sulfocants et lacrymogènes.

Sur la ligne occidentale de l'Argonne, l'intervention de nos batteries a fait cesser la canonade allemande contre nos tranchées du secteur de Saint-Thomas.

En Lorraine, plusieurs fortes reconnaissances ennemies se sont portées à l'attaque de nos postes avancés ; en forêt de Parroy, elles ont été complètement rejetées ; sur le front Reillon-Leintrey, l'une d'elles, après avoir pris pied dans l'une de nos positions de première ligne, en a été partiellement classée.

Aucun incident notable sur le reste du front.

AU-DESSUS DE LA MÊLÉE

IX

Une Lettre de Romain Rolland

Mais si je pense que cette injustice doit être réparée, j'ai toujours entendu par là que ce devait être par d'autres moyens que par la voie officielle... (Text continues with Rolland's reflections on the war and the role of intellectuals)

Merci de votre lettre et de votre sympathie... (Rolland's response to the letter)

Vous me demandez pourquoi je n'ai pas fait partie du Comité de rapprochement intellectuel franco-allemand en 1912... (Rolland explains his reasons for not joining the committee)

Monsieur, Je vous remercie de la lettre que vous avez eu l'amabilité de m'envoyer... (Rolland's reply to the letter)

Enfin, pour ce qui est de l'accusation qu'on m'adresse de m'opposer orgueilleusement au reste des écrivains et penseurs de mon pays... (Rolland addresses the accusation of being an enemy of his country)

On me reproche de n'avoir pas combattu assez vigoureusement le fléau, avant qu'il n'éclatât... (Rolland responds to the charge of not fighting hard enough)

On me reproche de n'avoir pas combattu assez vigoureusement le fléau, avant qu'il n'éclatât... (Rolland continues his response)

On me reproche de n'avoir pas combattu assez vigoureusement le fléau, avant qu'il n'éclatât... (Rolland continues his response)

On me reproche de n'avoir pas combattu assez vigoureusement le fléau, avant qu'il n'éclatât... (Rolland continues his response)

On me reproche de n'avoir pas combattu assez vigoureusement le fléau, avant qu'il n'éclatât... (Rolland continues his response)

On me reproche de n'avoir pas combattu assez vigoureusement le fléau, avant qu'il n'éclatât... (Rolland continues his response)

On me reproche de n'avoir pas combattu assez vigoureusement le fléau, avant qu'il n'éclatât... (Rolland continues his response)

On me reproche de n'avoir pas combattu assez vigoureusement le fléau, avant qu'il n'éclatât... (Rolland continues his response)

On me reproche de n'avoir pas combattu assez vigoureusement le fléau, avant qu'il n'éclatât... (Rolland continues his response)

On me reproche de n'avoir pas combattu assez vigoureusement le fléau, avant qu'il n'éclatât... (Rolland continues his response)

On me reproche de n'avoir pas combattu assez vigoureusement le fléau, avant qu'il n'éclatât... (Rolland continues his response)

On me reproche de n'avoir pas combattu assez vigoureusement le fléau, avant qu'il n'éclatât... (Rolland continues his response)

On me reproche de n'avoir pas combattu assez vigoureusement le fléau, avant qu'il n'éclatât... (Rolland continues his response)

On me reproche de n'avoir pas combattu assez vigoureusement le fléau, avant qu'il n'éclatât... (Rolland continues his response)

On me reproche de n'avoir pas combattu assez vigoureusement le fléau, avant qu'il n'éclatât... (Rolland continues his response)

On me reproche de n'avoir pas combattu assez vigoureusement le fléau, avant qu'il n'éclatât... (Rolland continues his response)

On me reproche de n'avoir pas combattu assez vigoureusement le fléau, avant qu'il n'éclatât... (Rolland continues his response)

On me reproche de n'avoir pas combattu assez vigoureusement le fléau, avant qu'il n'éclatât... (Rolland continues his response)

On me reproche de n'avoir pas combattu assez vigoureusement le fléau, avant qu'il n'éclatât... (Rolland continues his response)

On me reproche de n'avoir pas combattu assez vigoureusement le fléau, avant qu'il n'éclatât... (Rolland continues his response)

On me reproche de n'avoir pas combattu assez vigoureusement le fléau, avant qu'il n'éclatât... (Rolland continues his response)

On me reproche de n'avoir pas combattu assez vigoureusement le fléau, avant qu'il n'éclatât... (Rolland continues his response)

On me reproche de n'avoir pas combattu assez vigoureusement le fléau, avant qu'il n'éclatât... (Rolland continues his response)

On me reproche de n'avoir pas combattu assez vigoureusement le fléau, avant qu'il n'éclatât... (Rolland continues his response)

On me reproche de n'avoir pas combattu assez vigoureusement le fléau, avant qu'il n'éclatât... (Rolland continues his response)

Nouvelles des Fronts

Communiqué russe

Petrograd, 8 octobre. — Communiqué du grand état-major :

Dans la région de Chiock le feu de nos troupes a réduit au silence les batteries allemandes et a causé de grands dégâts aux tranchées ennemies.

Les combats près de Dvinsk se poursuivent. Après un violent bombardement, les Allemands ont prononcé plusieurs attaques opiniâtres dans la région au sud du chemin de fer de Poneveje.

Les attaques allemandes contre le village de Garbouonovka, les hauteurs environnantes ont été repoussées. L'ennemi se retenant, a réoccupé et occupé une partie de nos tranchées.

En même temps, nous avons réussi à notre tour, à déloger l'ennemi des tranchées près du village de Sproughin, au nord-ouest de Garbouonovka.

Dans la région de la route de Dvinsk, au sud-ouest de Dvinsk, les engagements continuent. Le feu de l'artillerie ennemie se développe des deux côtés sur presque tout le front de la région de Dvinsk.

Dans la région du lac d'Obolo et du passage de la rivière Drivialitza, et plus loin au sud jusqu'à la région de Smorgone et de Kravo, l'intensité du combat ne fait pas. En beaucoup d'endroits, les combats se prolongent.

Les combats les plus réussis pour nous ont été ceux de la rive occidentale de la rivière Spigalitsa, dans la région des villages de Semeni et de Nefody, au sud du lac de Vichnevoïsko.

Sur le Pripet, dans la région des passages près de Novol, au sud-ouest de Pinsk, l'ennemi s'est avancé vers l'est et a occupé le village de Nomor.

Dans la région au nord-ouest de Tchar-taryek, un vig engagement à la baïonnette s'est produit près du village de Doula-Lisovskaïa. Le village a passé de mains en mains. Les attaques de l'ennemi contre Lisivo ont été repoussées.

Par une attaque énergique dans la région au sud de Tchar-taryek, nos troupes, malgré une violente rafale de mitrailleuses et des contre-attaques réitérées de l'ennemi, ont occupé ses positions à l'est de Miachek, de Bolechov, de Stavgorosh et ont pris d'assaut le village de Tchorosh.

Avec l'aide d'un train blindé, nous avons parallèlement réussi une attaque contre les positions ennemies à l'ouest de Mochanitz et de Stavok, au nord-est de Kiev. Dans ces combats, nous avons fait dix-huit cents prisonniers avec un nombre d'officiers qui n'est pas encore connu et nous avons pris des mitrailleuses.

Dans les combats où nous avons eu l'avantage, dans la région à mi-chemin entre Douvno et Loutzk, nous avons également fait prisonniers 1.500 soldats et 19 officiers, et nous avons enlevé cinq mitrailleuses et un projecteur.

Sur la rive gauche de la rivière Ikva, nous avons pris hier soir, après un corps à corps, le village de Sapanof, au nord-est de Kremenetz. Sur ce point, nous avons fait prisonniers 3 officiers et 250 soldats et nous sommes emparés de trois lance-bombes. Une contre-attaque ennemie qui a suivi a été repoussée.

Nous avons également pris d'assaut le village de Semikov, sur la Strypa, au sud-ouest de Tarnopol.

Lors de l'attaque d'une hauteur à l'est de Boutechak, nous avons fait prisonniers dix officiers et plus de trois cents soldats.

Dans la mer Baltique, un sous-marin anglais a détruit par un feu d'artillerie un transport allemand près des côtes allemandes.

AU CAUCASE

Dans la région du littoral de la mer Noire, au sud-ouest de Khepka, et dans la région de Tortoum, sur le front Arkink-fichkan, esarmouches d'avant-postes.

Au nord-ouest de Melazghert, près du lac de Khas-Dhel, nos éléments de cavalerie ont délogé de leurs tranchées des compagnies de cavalerie régulière turque, des souvaris et des kurdes.

Notre détachement, refoulant des masses kurdes de la région d'Atadagh, à l'est de Miaghart, a atteint le pied de la crête du Ciarghagh, qui limite la côte septentrionale du lac de Van.

Sur le reste du front, aucun engagement.

Travaillons pour la libération du Territoire

An cours de ces derniers mois, les Français ont répondu avec empressement aux appels du Trésor. Ils ont souscrit Bons et Obligations de la Défense nationale, en vue de la défense de notre sol, et pour aider aussi à la préparation plus complète de la guerre.

Mais à l'heure actuelle, nos soldats n'ont plus seulement à nous défendre. L'offensive a recommencé, l'on sait l'énorme consommation des munitions qu'elle entraîne.

Nous avons encore beaucoup d'argent en réserve. Ne le ménageons donc pas. D'autant plus qu'en servant le pays à notre manière, puisque nous ne pouvons être tous au front, — nous faisons une excellente opération de placement. Les Bons rapportent 5,25 % par an, et les Obligations,

délivrables jusqu'au 15 octobre à 94 fr. 84, donnent 5,50 % par an, y compris la prime de remboursement au pair. En outre, les uns et les autres confèrent des droits à ceux qui les souscrivent en ce qui concerne les emprunts futurs de l'Etat. N'hésitez donc pas, l'opération si heureuse qui vient d'être traitée avec les banquiers américains a montré la force du crédit de la France au dehors ; il faut qu'un belan des nos plus précieuses souscriptions en soient l'éclatante justification.

Versements d'Or pour la Défense Nationale

La Banque de France ouvrira : Le lundi 11, ses guichets de la rue de Lyon, 24 ; le mardi 12, ceux de l'avenue Mozart, 13 ; le mercredi 13, ceux de la rue de la Harpe, 285 ; le jeudi 14, ceux de la rue Jaqueminot, 11 ; le vendredi 15, ceux de la rue Grunet, 2 ; le samedi 16, ceux de la rue Saint-Luc, 13.

M. Messimy à l'ordre du jour de l'armée

Le « Journal officiel » publie la citation à l'ordre du jour de l'armée suivante : « Messimy, lieutenant-colonel, commandant un groupe de bataillons de chasseurs ; a rendu des services absolument exceptionnels dans la préparation et l'organisation des opérations du 20 juillet au 6 août ; brillante attitude au feu pendant ces opérations ; a été, le 27 juillet, à huit heures du matin, de deux éclats d'obus, ne s'est rendu à l'ambulance qu'au bout du soir ; a continué, pendant douze heures, à remplir, sous le feu, la mission qui lui avait été confiée, donnant ainsi à tous le plus bel exemple d'énergie et de sentiment du devoir ».

La Russie lève une nouvelle armée

Petrograd, 7 octobre. — La Russie se prépare à nouveau, maintenant, à lever une autre armée de deux millions de jeunes soldats pour la campagne du printemps prochain, et la population demande s'il ne serait même pas possible de faire plus encore que l'on n'a fait jusqu'ici. On reconnaît plus complètement qu'à aucun moment que la victoire est à longue échéance et qu'on ne peut l'acquiescer qu'en mettant en ligne toutes les forces combinées dans toutes les directions.

Groupes et Syndicats

Réunions de ce soir

Syndicats

19 heures. — Bricoteurs-Fumistes (au siège).

19 heures 30. — Tailleurs pour dames (73, rue des Petits Champs).

20 heures. — Union des ouvriers mécaniciens (Section du 10^e arr., rue Blomet).

20 heures. — Section du 17^e arr. (rue Pouchet), Section du 18^e arr. (rue Bachelot), Section d'Asnières (11, rue du Tir), Section de Pantin Aubervilliers (19, rue Magenta), Section de Pantin (17, rue de Valenciennes).

20 heures 30. — Métaux (au siège).

Parti Socialiste

20 heures. — 15^e section (18, rue Croix-Nivert), Boulogne-Billancourt (135, boulevard de Strasbourg à Boulogne), Ivry (80, boulevard Sadi Carnot).

20 heures 30. — 3^e section (30, rue de Bretagne), 11^e arr. (rue de Valenciennes), 12^e arr. (rue de Valenciennes), 13^e arr. (rue de Valenciennes), 14^e arr. (rue de Valenciennes), 15^e arr. (rue de Valenciennes).

20 heures 30. — 1^{re} section (42, rue de Flandre), 10^e arr. (rue de Valenciennes), 11^e arr. (rue de Valenciennes), 12^e arr. (rue de Valenciennes), 13^e arr. (rue de Valenciennes), 14^e arr. (rue de Valenciennes), 15^e arr. (rue de Valenciennes).

20 heures 30. — 1^{re} section (42, rue de Flandre), 10^e arr. (rue de Valenciennes), 11^e arr. (rue de Valenciennes), 12^e arr. (rue de Valenciennes), 13^e arr. (rue de Valenciennes), 14^e arr. (rue de Valenciennes), 15^e arr. (rue de Valenciennes).

20 heures 30. — 1^{re} section (42, rue de Flandre), 10^e arr. (rue de Valenciennes), 11^e arr. (rue de Valenciennes), 12^e arr. (rue de Valenciennes), 13^e arr. (rue de Valenciennes), 14^e arr. (rue de Valenciennes), 15^e arr. (rue de Valenciennes).

20 heures 30. — 1^{re} section (42, rue de Flandre), 10^e arr. (rue de Valenciennes), 11^e arr. (rue de Valenciennes), 12^e arr. (rue de Valenciennes), 13^e arr. (rue de Valenciennes), 14^e arr. (rue de Valenciennes), 15^e arr. (rue de Valenciennes).

20 heures 30. — 1^{re} section (42, rue de Flandre), 10^e arr. (rue de Valenciennes), 11^e arr. (rue de Valenciennes), 12^e arr. (rue de Valenciennes), 13^e arr. (rue de Valenciennes), 14^e arr. (rue de Valenciennes), 15^e arr. (rue de Valenciennes).

20 heures 30. — 1^{re} section (42, rue de Flandre), 10^e arr. (rue de Valenciennes), 11^e arr. (rue de Valenciennes), 12^e arr. (rue de Valenciennes), 13^e arr. (rue de Valenciennes), 14^e arr. (rue de Valenciennes), 15^e arr. (rue de Valenciennes).

20 heures 30. — 1^{re} section (42, rue de Flandre), 10^e arr. (rue de Valenciennes), 11^e arr. (rue de Valenciennes), 12^e arr. (rue de Valenciennes), 13^e arr. (rue de Valenciennes), 14^e arr. (rue de Valenciennes), 15^e arr. (rue de Valenciennes).

20 heures 30. — 1^{re} section (42, rue de Flandre), 10^e arr. (rue de Valenciennes), 11^e arr. (rue de Valenciennes), 12^e arr. (rue de Valenciennes), 13^e arr. (rue de Valenciennes), 14^e arr. (rue de Valenciennes), 15^e arr. (rue de Valenciennes).

20 heures 30. — 1^{re} section (42, rue de Flandre), 10^e arr. (rue de Valenciennes), 11^e arr. (rue de Valenciennes), 12^e arr. (rue de Valenciennes), 13^e arr. (rue de Valenciennes), 14^e arr. (rue de Valenciennes), 15^e arr. (rue de Valenciennes).

20 heures 30. — 1^{re} section (42, rue de Flandre), 10^e arr. (rue de Valenciennes), 11^e arr. (rue de Valenciennes), 12^e arr. (rue de Valenciennes), 13^e arr. (rue de Valenciennes), 14^e arr. (rue de Valenciennes), 15^e arr. (rue de Valenciennes).

20 heures 30. — 1^{re} section (42, rue de Flandre), 10^e arr. (rue de Valenciennes), 11^e arr. (rue de Valenciennes), 12^e arr. (rue de Valenciennes), 13^e arr. (rue de Valenciennes), 14^e arr. (rue de Valenciennes), 15^e arr. (rue de Valenciennes).

20 heures 30. — 1^{re} section (42, rue de Flandre), 10^e arr. (rue de Valenciennes), 11^e arr. (rue de Valenciennes), 12^e arr. (rue de Valenciennes), 13^e arr. (rue de Valenciennes), 14^e arr. (rue de Valenciennes), 15^e arr. (rue de Valenciennes).

20 heures 30. — 1^{re} section (42, rue de Flandre), 10^e arr. (rue de Valenciennes), 11^e arr. (rue de Valenciennes), 12^e arr. (rue de Valenciennes), 13^e arr. (rue de Valenciennes), 14^e arr. (rue de Valenciennes), 15^e arr. (rue de Valenciennes).

20 heures 30. — 1^{re} section (42, rue de Flandre), 10^e arr. (rue de Valenciennes), 11^e arr. (rue de Valenciennes), 12^e arr. (rue de Valenciennes), 13^e arr. (rue de Valenciennes), 14^e arr. (rue de Valenciennes), 15^e arr. (rue de Valenciennes).

20 heures 30. — 1^{re} section (42, rue de Flandre), 10^e arr. (rue de Valenciennes), 11^e arr. (rue de Valenciennes), 12^e arr. (rue de Valenciennes), 13^e arr. (rue de Valenciennes), 14^e arr. (rue de Valenciennes), 15^e arr. (rue de Valenciennes).

20 heures 30. — 1^{re} section (42, rue de Flandre), 10^e arr. (rue de Valenciennes), 11^e arr. (rue de Valenciennes), 12^e arr. (rue de Valenciennes), 13^e arr. (rue de Valenciennes), 14^e arr. (rue de Valenciennes), 15^e arr. (rue de Valenciennes).

20 heures 30. — 1^{re} section (42, rue de Flandre), 10^e arr. (rue de Valenciennes), 11^e arr. (rue de Valenciennes), 12^e arr. (rue de Valenciennes), 13^e arr. (rue de Valenciennes), 14^e arr. (rue de Valenciennes), 15^e arr. (rue de Valenciennes).

20 heures 30. — 1^{re} section (42, rue de Flandre), 10^e arr. (rue de Valenciennes), 11^e arr. (rue de Valenciennes), 12^e arr. (rue de Valenciennes), 13^e arr. (rue de Valenciennes), 14^e arr. (rue de Valenciennes), 15^e arr. (rue de Valenciennes).

20 heures 30. — 1^{re} section (42, rue de Flandre), 10^e arr. (rue de Valenciennes), 11^e arr. (rue de Valenciennes), 12^e arr. (rue de Valenciennes), 13^e arr. (rue de Valenciennes), 14^e arr. (rue de Valenciennes), 15^e arr. (rue de Valenciennes).

20 heures 30. — 1^{re} section (42, rue de Flandre), 10^e arr. (rue de Valenciennes), 11^e arr. (rue de Valenciennes), 12^e arr. (rue de Valenciennes), 13^e arr. (rue de Valenciennes), 14^e arr. (rue de Valenciennes), 15^e arr. (rue de Valenciennes).

20 heures 30. — 1^{re} section (42, rue de Flandre), 10^e arr. (rue de Valenciennes), 11^e arr. (rue de Valenciennes), 12^e arr. (rue de Valenciennes), 13^e arr. (rue de Valenciennes), 14^e arr. (rue de Valenciennes), 15^e arr. (rue de Valenciennes).

20 heures 30. — 1^{re} section (42, rue de Flandre), 10^e arr. (rue de Valenciennes), 11^e arr. (rue de Valenciennes), 12^e arr. (rue de Valenciennes), 13^e arr. (rue de Valenciennes), 14^e arr. (rue de Valenciennes), 15^e arr. (rue de Valenciennes).

Merci de votre lettre et de votre sympathie...

Vous me demandez pourquoi je n'ai pas fait partie du Comité de rapprochement intellectuel franco-allemand en 1912...

Enfin, pour ce qui est de l'accusation qu'on m'adresse de m'opposer orgueilleusement au reste des écrivains et penseurs de mon pays...

On me reproche de n'avoir pas combattu assez vigoureusement le fléau, avant qu'il n'éclatât...

On me reproche de n'avoir pas combattu assez vigoureusement le fléau, avant qu'il n'éclatât...

On me reproche de n'avoir pas combattu assez vigoureusement le fléau, avant qu'il n'éclatât...

On me reproche de n'avoir pas combattu assez vigoureusement le fléau, avant qu'il n'éclatât...

On me reproche de n'avoir pas combattu assez vigoureusement le fléau, avant qu'il n'éclatât...

On me reproche de n'avoir pas combattu assez vigoureusement le fléau, avant qu'il n'éclatât...

On me reproche de n'avoir pas combattu assez vigoureusement le fléau, avant qu'il n'éclatât...

On me reproche de n'avoir pas combattu assez vigoureusement le fléau, avant qu'il n'éclatât...

On me reproche de n'avoir pas combattu assez vigoureusement le fléau, avant qu'il n'éclatât...

On me reproche de n'avoir pas combattu assez vigoureusement le fléau, avant qu'il n'éclatât...

On me reproche de n'avoir pas combattu assez vigoureusement le fléau, avant qu'il n'éclatât...

On me reproche de n'avoir pas combattu assez vigoureusement le fléau, avant qu'il n'éclatât...

On me reproche de n'avoir pas combattu assez vigoureusement le fléau, avant qu'il n'éclatât...

On me reproche de n'avoir pas combattu assez vigoureusement le fléau, avant qu'il n'éclatât...

On me reproche de n'avoir pas combattu assez vigoureusement le fléau, avant qu'il n'éclatât...

On me reproche de n'avoir pas combattu assez vigoureusement le fléau, avant qu'il n'éclatât...

On me reproche de n'avoir pas combattu assez vigoureusement le fléau, avant qu'il n'éclatât...

On me reproche de n'avoir pas combattu assez vigoureusement le fléau, avant qu'il n'éclatât...

On me reproche de n'avoir pas combattu assez vigoureusement le fléau, avant qu'il n'éclatât...

On me reproche de n'avoir pas combattu assez vigoureusement le fléau, avant qu'il n'éclatât...

On me reproche de n'avoir pas combattu assez vigoureusement le fléau, avant qu'il n'éclatât...

On me reproche de n'avoir pas combattu assez vigoureusement le fléau, avant qu'il n'éclatât...

On me reproche de n'avoir pas combattu assez vigoureusement le fléau, avant qu'il n'éclatât...

On me reproche de n'avoir pas combattu assez vigoureusement le fléau, avant qu'il n'éclatât...

On me reproche de n'avoir pas combattu assez vigoureusement le fléau, avant qu'il n'éclatât...

On me reproche de n'avoir pas combattu assez vigoureusement le fléau, avant qu'il n'éclatât...

On me reproche de n'avoir pas combattu assez vigoureusement le fléau, avant qu'il n'éclatât...

On me reproche de n'avoir pas combattu assez vigoureusement le fléau, avant qu'il n'éclatât...

Nouvelles de la Journée

Dans Paris

LE FEU RUE AUGUSTE-BARBIEU

Un incendie a détruit ce matin, à sept heures, des ateliers de cartonnage situés, rue Auguste-Barbier, à Paris. Les dégâts sont importants.

Le Docteur Krupp décoré

Genève, 8 octobre. — On annonce de Vienne que François-Joseph a décoré le docteur Krupp, d'Essen, la grand'croix de l'ordre de François-Joseph et un médaillon en vermeil de la Légion d'honneur, la croix de fer de troisième classe.

En Autriche-Hongrie

LA REQUISITION DES CAOUTCHOUCS

Zurich, 9 octobre. — Le ministre de la guerre d'Autriche a requisitionné toute la production des usines de caoutchouc et de caoutchouc, y compris ceux possédés par des particuliers, en vue de la réquisition de caoutchouc pour les usages militaires. Les propriétaires ont été sommés de remettre aux autorités locales les quantités requises, sous peine d'être emprisonnés.

TOUS LES SPORTS

Cyclisme

La Grande Consolation. — Départ à 2 heures pour la Grande Consolation, vers les Versalles. Arrivée à Saint-Germain à la grille d'Hennessy. Club sportif des sourds-muets. — Départ à 2 heures pour la Grande Consolation, vers les Versalles. Arrivée à Saint-Germain à la grille d'Hennessy. Club sportif des sourds-muets.

Union Vélocipédique Parisienne. — Départ à 2 heures pour la Grande Consolation, vers les Versalles. Arrivée à Saint-Germain à la grille d'Hennessy. Club sportif des sourds-muets.